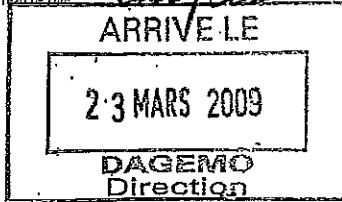




Immeuble Crystal
ZAC Eurallille - Romarin
59777 Eurallille
Accès par le 38 allée Vauban à La Madeleine
Tél : 03 20 14 82 14 - Fax : 03 20 14 82 12

775726433 RCS Lille
Barreau de Lille

2009/323



RH 09/302
RHCZ

DGT
Faut
E. COUBASCH

Monsieur le Directeur de la Direction de
L'Administration Générale et de la
Modernisation des Services (DAGEMO)
39/43 Quai André Citroën

75739 PARIS CEDEX 15

Lille le 19 mars 2009

DÉPARTEMENTS

N/REF : BC/AML

DROIT
FISCAL

LRAR

JAT
2513

DROIT
& GESTION
SOCIALE

Objet : Recours hiérarchique à l'encontre de la décision de refus d'autorisation de licenciement rendue par Monsieur FUSINA, es qualité d'Inspecteur du Travail, en date du 12 février 2009, notifiée le 19 février 2009, concernant Monsieur Pierre COUBASCH DE VIZCAYA

DROIT
DES SOCIÉTÉS

Monsieur le Directeur,

CONCURRENCE
DISTRIBUTION

A la requête de notre client, Le Comité d'Etablissement SNCF CLIENTELES, dont le siège social est situé à PARIS (75585) Tour Paris-Lyon, 209/211 rue de Bercy, nous sollicitons de votre part, Monsieur le Directeur :

PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE
TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION

- l'annulation de la décision rendue par Monsieur FUSINA, Inspecteur du Travail de Paris en date du 12 février 2009 ;
- l'autorisation de procéder au licenciement de Monsieur Pierre COUBASCH DE VIZCAYA.

DROIT
DU PATRIMOINE

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre recours hiérarchique, accompagné de nos pièces numérotées selon le bordereau annexé à la présente.

RÈGLEMENT
DES CONTENTIEUX

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour vous fournir tous compléments d'informations nécessaires à l'instruction de notre demande et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de notre profond respect.

DROIT
PUBLIC

Benoît Covain
Avocat au Barreau de Lille
Département Droit et Gestion Sociale

Vincent Caron
Avocat Associé - Directeur Régional
du Département Droit et Gestion Sociale